



PLAN DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS COMMUNAUX (PFC)

Février 2015



République d'Haïti
Département de l'Ouest
Commune de Delmas

TABLE DES MATIÈRES

iv	Liste des photos		
v	Liste des sigles et abréviations		
1	Chapitre 1 Introduction	17	Chapitre 3 Présentation sommaire de l'état des services municipaux
1	Le PFC, la mobilisation fiscale et le budget communal annuel	17	L'organigramme actuel de la mairie
2	Le PFC, le Plan communal de Développement (PCD) et le Schéma d'Aménagement communal	18	Brève présentation de la situation actuelle des directions et services de la mairie
3	Les grandes lignes de l'élaboration du PFC	19	Chapitre 4 Présentation des idées de projets et fiches signalétiques des projets prioritaires
4	Limites et structure du PFC	19	Tableau récapitulatif des idées de projets proposées par les ateliers
5	Chapitre 2 Présentation de la commune	25	Fiches signalétiques des projets prioritaires
5	Profil historique	37	Chapitre 5 Nature des interventions prioritaires, stratégies de financement, mesures d'accompagnement
5	Localisation, découpage, limites et caractéristiques géographiques	37	Nature des interventions prioritaires et estimations financières globales
7	Les services sociaux de base	39	Stratégies de financement
11	Environnement socio-organisationnel de la commune	39	Mesures d'accompagnement
12	Environnement économique de la commune	41	Chapitre 6 Conclusion

Avec la croissance démographique, la couverture végétale de Delmas s'est réduite considérablement.

LISTE DES PHOTOS

- iii** Avec la croissance démographique, la couverture végétale de Delmas s'est réduite considérablement.
- v** Vue panoramique de la route de l'Aéroport.
- vi** Rencontre pour la validation du projet de construction d'un centre de formation professionnelle, le 10 septembre 2014, au Bas-Delmas, route Piste.
- 4** Atelier de synthèse de l'élaboration du PFC tenu le 18 septembre 2014 à la mairie de Delmas.
- 7** Hôpital universitaire de la Paix, à Delmas 33.
- 8** Pont reliant Delmas 19 à Delmas 31 par les rues Biassou et Gaou Guinou.
- 9** Une brigade d'intervention de la mairie nettoie la rue à Delmas 65.
- 10** La bibliothèque municipale, sise à Delmas 49 et construite en 2014.
- 11** Quelques bâtiments de l'État et services déconcentrés : la DGI, l'OREPA Ouest et le LNBTP.
- 12** Un petit commerce à Delmas 60 où du riz importé de l'étranger est mis en évidence.
- 13** Plusieurs exemples de produits issus d'industries agro-industrielles de transformation situées à Delmas : du beurre, du mamba, de la confiture et du café.
- 14** Les commerces prolifèrent sur l'Autoroute de Delmas.
- 15** Deux institutions financières et un supermarché sur l'auto-route de Delmas à la hauteur de Delmas 32.
- 16** Entrée du Palais municipal de Delmas, siège de la mairie.
- 19** Marché 4 à Delmas 19 inauguré en janvier 2013.
- 20** Marché Cité militaire, zone de l'aéroport en juin 2007.
- 21** Les systèmes d'adduction d'eau de la commune méritent d'être réhabilités. En haut, Delmas 31, rue Gaou Guinou, en bas, égout réhabilité par la mairie de Delmas.
- 22** Planter des écoles communales, une des idées de projet proposées.
- 23** Chantier rue Gaou Guinou prolongée réhabilitée en 2012.
- 24** Dans un plan de prévention des risques naturels et anthropiques, il faut tenir compte de l'équipement et du matériel nécessaires pour lutter contre les désastres.
- 26** Un étal à poissons dans l'actuel marché Séradòt à Delmas 19.
- 28** La grande roue, une attraction typique des parcs qui garantit de fortes émotions.
- 29** Site prévu pour le jardin botanique à Delmas 75.
- 30** Un étal de viande au marché Séradòt qui ne respecte pas les normes d'hygiène dans la commercialisation du bétail.
- 32** Construction d'une voie urbaine secondaire à la rue Catalpa, Delmas 75.
- 33** La Petite Place Cazeau en construction à Delmas 31.
- 34** Circulation dense au carrefour Gérald Bataille.
- 35** Travaux d'aménagement au quartier Siloé.
- 38** La construction de deux marchés publics modernes dans la commune est censée dégager les voies publiques des zones environnantes.
- 40** À Delmas 5, la nouvelle place confère une âme au quartier.

Vue panoramique de la route de l'Aéroport.

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

APS	Avant-Projets sommaires	IHSI	Institut haïtien de Statistique et d'Informatique	OIM	Organisation internationale de la Migration
ASEC	Assemblée de la Section communale	INFP	Institut national de Formation professionnelle	ONG	Organisation non gouvernementale
ATL	Agence technique locale	LNBTP	Laboratoire national du Bâtiment et des Travaux publics	OREPA	Office régional d'Eau potable et d'Assainissement
BID	Banque interaméricaine de Développement	LOKAL +	Limiyè ak Òganizasyon pou Kolektivite yo Ale Lwen	OSC	Organisation de la Société civile
CAS	Caisse d'Assistance Sociale	MAST	Ministère des Affaires sociales et du Travail	PCD	Plan communal de Développement
CASEC	Conseil d'Administration de la Section communale	MDN	Ministère de la Défense nationale	PFC/PFSPC	Plan de Financement des Services publics communaux
CCC	Comité consultatif communal	MENFP	Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle	PNH	Police nationale d'Haïti
CDS	Centre pour le Développement et la Santé	MINUSTAH	Mission des Nations unies pour la Stabilisation d'Haïti	SAC	Schéma d'Aménagement communal
CFPT	Centre de Formation professionnelle et technique	MSP	Ministère de la Santé publique et de la Population	SEMANAH	Service maritime et de Navigation d'Haïti
CNIGS	Centre national de l'Information géo-spatiale	MTPTC	Ministère des Travaux publics, Transports et Communications	SIG	Système d'Information géo-spatiale
CFPB	Contribution foncière des Propriétés bâties	OCB	Organisation communautaire de Base	SMCRS	Service métropolitain de Collecte des Résidus solides
DGI	Direction générale des Impôts			USAID	United States Agency for International Development
DINEPA	Direction nationale de l'Eau potable et de l'Assainissement				
EDH	Électricité d'État d'Haïti				



Rencontre pour la validation du projet de construction d'un centre de formation professionnelle, le 10 septembre 2014, au Bas-Delmas, route Piste.

CHAPITRE 1

INTRODUCTION

Ce chapitre présente la définition du Plan de financement des services publics, explique son rapport avec la mobilisation fiscale et décrit les différentes phases de l'élaboration du PFC de Delmas.

Le projet LOKAL+ (*Limiyè ak Òganizasyon pou Kolektivite yo Ale Lwen*), dont l'adjudication date de janvier 2013, est financé par l'Agence américaine pour le développement international (USAID) avec pour objectif général de contribuer au renforcement de la capacité des communes haïtiennes à fournir des services publics de manière durable. Durant sa mise en œuvre, projet a établi un **partenariat** privilégié avec les **autorités centrales et locales**. **Neuf communes** cibles ont été sélectionnées et sont situées dans les trois zones prioritaires de développement définies d'un commun accord entre les gouvernements haïtien et américain (**Cul-de-Sac, Saint-Marc, Nord/Nord-Est**). De manière spécifique, LOKAL+ appuiera les municipalités cibles dans leur quête d'**amélioration des services publics** de proximité priorités par les populations locales. Il mettra l'accent sur les aspects suivants :

- 1> renforcement de la capacité des autorités communales à fournir des services publics;
- 2> augmentation durable des recettes locales par la sensibilisation des contribuables en vue du financement des projets;
- 3> amélioration de l'accès aux services déconcentrés et aux fonds du gouvernement central par les communes;
- 4> amélioration du cadre légal en faveur de la décentralisation et des services déconcentrés;
- 5> augmentation de la transparence, du contrôle et de la responsabilité des collectivités locales et des prestataires de services déconcentrés.

DÉFINITION ET IMPORTANCE DU PFC DE DELMAS

Le Plan de Financement des Services publics communaux (PFSPC, ou plus communément: PFC, Plan de Financement communal) est le fruit d'un exercice de **planification participative** entre les autorités locales et les représentants des différents secteurs organisés de la société civile. Ce mécanisme participatif multisectoriel lui confère une représentativité certaine de toutes les composantes de la société dans l'identification et la priorisation d'interventions spécifiques qui inciteront les autorités locales à porter leurs efforts vers les actions permettant d'**améliorer les services publics** offerts à leur population.

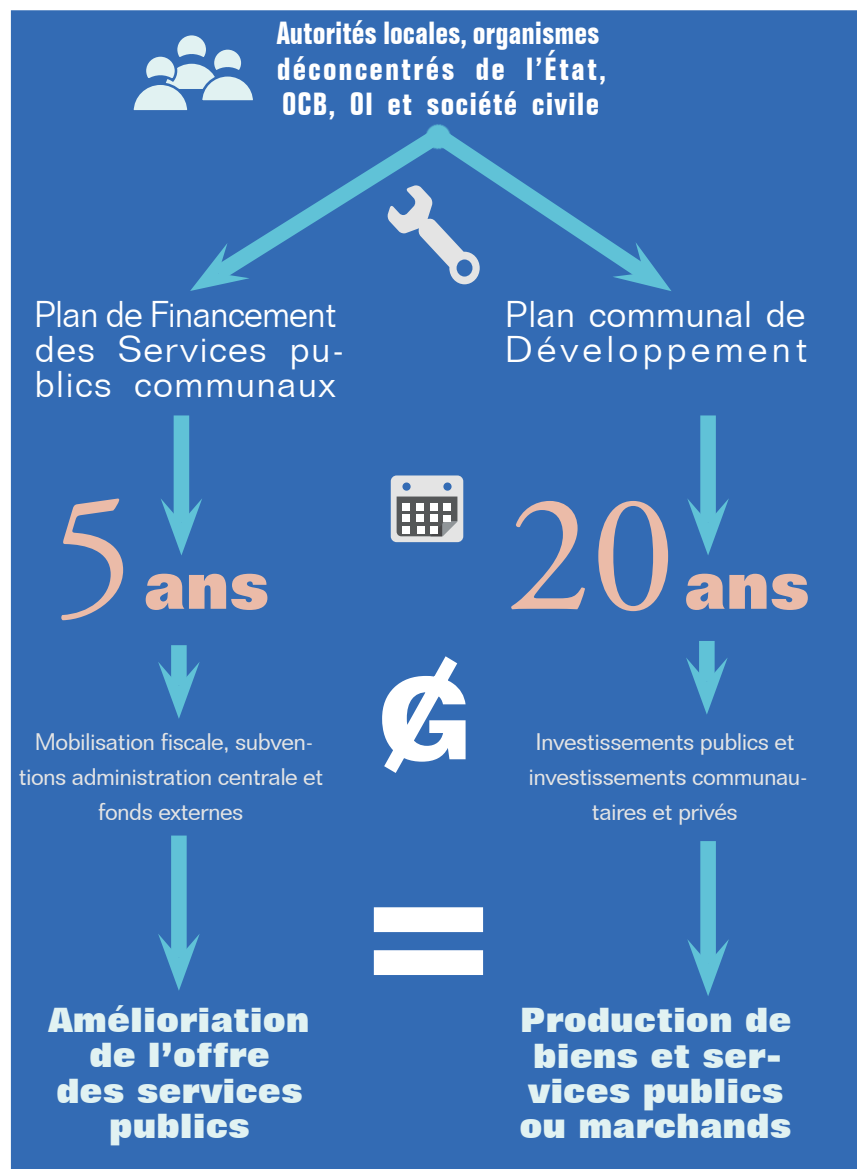
Ce plan permettra à la mairie cible de mieux établir et vulgariser sa vision pour la commune et de la partager avec les différents secteurs de la communauté, l'État central, les bailleurs de fonds, les agences internationales et autres institutions de développement. Il lui facilitera la réalisation des objectifs fixés dans le cadre d'un développement durable à travers une administration locale travaillant à la transformation des réalités du milieu, s'adonnant au service de la communauté, se consacrant au bien-être de la population et aussi de mieux **justifier** le grand effort de **mobilisation fiscale** sollicité des contribuables.

LE PFC, LA MOBILISATION FISCALE ET LE BUDGET COMMUNAL ANNUEL

Le **PFC** est un outil permettant à la municipalité de **sensibiliser** et de motiver les contribuables sur la **mobilisation fiscale** et la nécessité des investissements publics pour l'amélioration de l'**offre des services** menant au changement et au développement. C'est un couloir privilégié de vulgarisation de la **volonté d'action** de la **mairie** et un outil stratégique pour optimiser les résultats attendus de sa démarche de mobilisation fiscale. Un tel processus a été initié par la municipalité de **Delmas** depuis **octobre 2013**.

Les investissements prioritaires issus du Plan de Financement des Services publics communaux et financés en partie par les recettes publiques, en plus d'améliorer le cadre physique de vie et de faciliter l'accès à des services publics de proximité, contribueront à l'**édification d'infrastructures socio-économiques** d'importance. Ils induiront également d'autres formes d'**investissements** générateurs de **richesses** et d'**emplois** qui devront augmenter substantiellement le chiffre d'affaires des entrepreneurs et, subséquemment, **élargir l'assiette fiscale** de la Commune.

LE PFC, LE PLAN COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT (PCD) ET LE SCHEMA D'AMÉNAGEMENT COMMUNAL



Le Plan de Financement des Services publics communaux (PFSPC/PFC), le Plan communal de Développement (PCD) et le Schéma d'Aménagement de la Commune ont en commun le **cadre physique** des interventions et une **méthodologie participative** impliquant les autorités locales et la société civile. Ces outils réfèrent à une vision de développement de la commune s'inspirant à la fois des besoins collectifs exprimés par les différents secteurs de la société et des opportunités manifestes dans un contexte de développement durable.

Par ailleurs, le **PFC** est axé sur les **investissements publics** relevant des attributions de la mairie et conditionné par les prévisions budgétaires basées sur les **recettes internes** à obtenir à la faveur d'un processus de **mobilisation fiscale**, les **subventions** de l'**administration centrale** et la recherche de **fonds externes** auprès des bailleurs internationaux. Par contre, le Plan communal de développement (**PCD**) vise à la fois les **investissements publics, communautaires et privés**. Ces derniers portant sur la production de biens et services marchands dans une perspective de croissance économique, sans tenir compte de l'effort fiscal à effectuer par la communauté en vue de la prise en charge de certains services publics relevant des attributions des collectivités territoriales.

Néanmoins, quel que soit l'outil privilégié (PFC ou PCD), les exigences du schéma d'aménagement doivent être prises en compte en vue d'une **répartition spatiale optimale des activités** et de la garantie d'une politique cohérente de **renovation communale** dans la perspective d'une croissance économique durable et de sécurité de la population. Par conséquent, il serait idéal que le **PFC** soit inscrit dans un **schéma d'aménagement communal**.

LES GRANDES LIGNES DE L'ÉLABORATION DU PFC

L'équipe d'appui technique du GroupIntellConsult a procédé en premier lieu, conjointement avec les cadres techniques de l'ATL (Agence technique locale) de Delmas, à une **analyse** approfondie du document de **diagnostic communal** en vue de préciser la problématique d'intervention et d'identifier les **axes prioritaires d'actions**. L'analyse a permis, en second lieu, d'identifier et de classer les priorités selon les **domaines de compétences** de la mairie, les types d'actions à mener et leurs lieux d'implantation. Cette classification des actions selon les domaines de compétence de la mairie s'est faite sur la base de l'analyse des besoins identifiés dans le diagnostic communal.

À partir de cette liste, le conseil municipal, en fonction de sa **vision** : « Delmas, la commune la plus prospère, la plus attrayante, la plus salubre et la plus évolutive dans les 25 prochaines années » et de sa **mission** : « Satisfaire les besoins de la population de la commune de Delmas dans les domaines de l'urbanisme, du logement, de la santé, de l'éducation, de l'aide sociale, de l'état civil, de la sécurité, et des activités culturelles et sportives à travers des actions communautaires et participatives menées par une équipe compétente, dynamique, honnête et motivée » a sélectionné **11 interventions** prioritaires à réaliser dans la commune à court terme.

Le GroupIntellConsult, à partir des idées de projets identifiés, a ensuite élaboré des APS (**Avant-Projets sommaires**) qu'il a **présentés** aux différents acteurs de la **société civile** de la commune. Leurs commentaires ont été pris en compte dans la version finale des APS. Cette phase s'est déroulée du 2 au 18 septembre 2014 dans les différents sites retenus pour ces projets. Ce processus de présentation et de validation des fiches techniques de projet a rassemblé un large public (près de 400 participants). Ces sept **rencontres** de travail ont permis d'**achever** le processus d'**élaboration du PFC**.

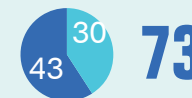
Ateliers de validation des idées de projet issus du PFC de Delmas



1 Validation des projets de route à la rue Découverte et de la construction d'un jardin botanique à Delmas

2/09/14

Delmas 75
rue
Découverte
Caradeux



2 Validation des projets de parc d'attractions, du marché de Dumorney et de régulation de la circulation des véhicules de transport en commun dans la ville de Delmas (Delmas 33 à Nazon)

4/09/14

Delmas 33



3 Validation du projet du marché public de Seradot

5/09/14

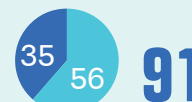
Delmas 19



4 Validation du projet du système d'éclairage de la rue principale de Petite Place à Cazeau

9/09/14

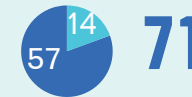
Petite Place
Cazeau



5 Validation du projet de centre de formation professionnelle

10/09/14

Bas Delmas
route piste



6 Validation du projet d'étude, aménagement et réhabilitation du quartier de Siloé dans la commune de Delmas

11/09/14

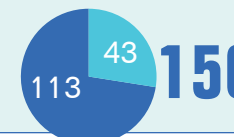
Siloé



7 Atelier de synthèse

18/09/14

mairie





Atelier de synthèse de l'élaboration du PFC tenu le 18 septembre 2014 à la mairie de Delmas.

LIMITES ET STRUCTURE DU PFC

Le PFC n'a ni l'ambition de remplacer le PCD, le Schéma d'aménagement communal ou le plan d'urbanisme, ni de porter les acteurs à en faire l'économie. Ces outils demeurent complémentaires. Cependant, il n'en demeure pas moins que, pour tous les acteurs (élus, représentants de la société civile...) ayant pris part à l'élaboration du PFC, il y a des besoins fondamentaux si pressants que, quel que soit le moment de la planification (avant ou après le Schéma d'Aménage-

ment ou le PCD) et quelle que soit la vision du conseil municipal en place, ils restent prioritaires. C'est ce qui détermine le bien-fondé du PFC.

De plus, cette version ne traite de manière systématique qu'une partie des actions identifiées par les acteurs, soit **11 interventions** sur une liste de 45 identifiées dans les secteurs touchés (sport, culture, loisirs, santé et assainissement, éducation, risques

naturels et anthropiques, infrastructures, transport, électricité et urbanisme) du diagnostic communal.

Ce PFC comporte six chapitres, dont la présentation de la commune, la présentation sommaire de l'état de l'administration communale, la liste complète des projets retenus, les fiches signalétiques des 11 projets prioritaires, les stratégies de financement, ainsi que les mesures d'accompagnement et recommandations.

PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

Après une mise en contexte historique, ce chapitre indique l'emplacement de Delmas, donne un aperçu de sa démographie, décrit les services sociaux de base, expose la situation des organisations de la société civile puis introduit les différents acteurs économiques de la commune.

PROFIL HISTORIQUE

Dans les années 70, Delmas était un quartier de la commune de Port-au-Prince. Il était desservi par une route principale et comprenait une seule aire urbanisée, la cité Willy Lamothe. Delmas fut élevée au rang de commune par le décret du 15 décembre 1982 avec une subdivision en cinq sections communales, à savoir, Cité-Soleil, Tabarre, Saint-Martin, Varreux 1 et Varreux 2.

Compte tenu du décret du 23 novembre 2005 élevant Tabarre et Cité-Soleil au rang de communes, **Delmas** n'a actuellement qu'une seule section communale restreinte, **Saint-Martin**. Ainsi, ses limites et subdivisions internes ont été redéfinies. Elle est devenue, à travers le temps, une commune complètement urbanisée. Les habitants de cette commune célèbrent leurs deux principaux saints patrons Notre Dame d'Altagrâce et Saint Yves, respectivement le 21 janvier et le 17 mai.

LOCALISATION, DÉCOUPAGE, LIMITES ET CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES

Delmas est une commune centrale de l'agglomération de Port-au-Prince de **27,7 kilomètres carrés**. Bien qu'elle ait grandement souffert du séisme du 12 janvier 2010, la reconstruction des bâtiments et la relocalisation, en moins d'un an, d'une grande partie des sinistrés, a été spectaculaire, grâce à une politique volontariste et responsable de mobilisation et d'utilisation des fonds disponibles. La commune se divise en trois grands espaces : **Bas-Delmas** est une zone sensible et précaire où l'insécurité est encore palpable ; **Delmas Centre** est une zone commerciale dynamique comprenant de multiples petits commerces, mais aussi de grandes manufactures ; enfin, **Haut-Delmas** est une zone résidentielle de classes moyennes et supérieures.



Localisation de la commune de Delmas dans la région métropolitaine de Port-au-Prince

Delmas est aujourd'hui l'une des communes haïtiennes les plus riches et les mieux organisées, devenue une référence en gestion municipale pour les autres grandes villes du pays. Cependant, elle souffre aussi de cette bonne réputation en attirant une forte pression démographique et une urbanisation rapide et encore mal maîtrisée.





République d'Haïti
Département de l'Ouest
**Limites administratives
de la
commune de Delmas**

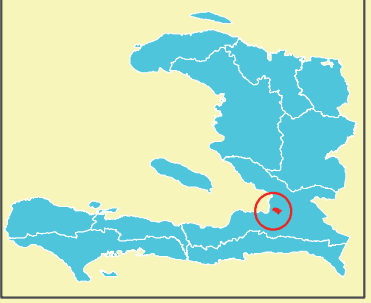


Échelle : 1:45 000
0 0,375 0,75 1,5
kilomètres

Légende

- Lieux-Dits
- Chef-lieu commune
- Routes
- Réseau hydrographique principal
- Réseau hydrographique secondaire
- Commune Delmas
- Limites sections communales

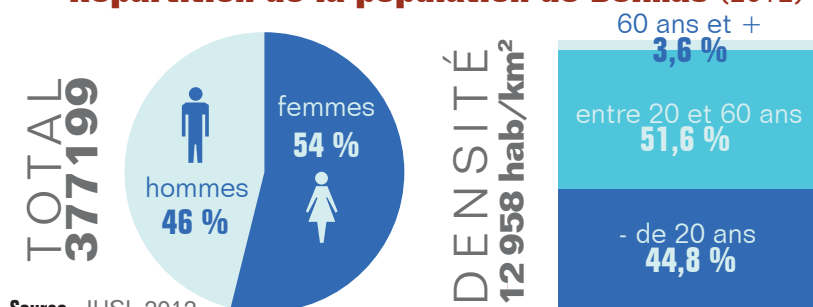
Localisation de la commune
du Delmas en Haïti



DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES ET MIGRATOIRES

En 2012, la population de la commune de **Delmas** était estimée à **377 199 habitants**. Plus de la moitié de la population (environ 54,0 %) était constituée de femmes. La densité de la commune était évaluée à 12 958 hab/km². La répartition de la population de cette commune présente la structure suivante : les personnes âgées de moins de 20 ans représentent 44,8 % de l'ensemble ; celles de 20-60 ans représentent 51,6 % de la population et celles de 60 ans et plus représentent 3,6 % de la population.

Répartition de la population de Delmas (2012)



Source : IHSI, 2012.

Les mouvements de population de la commune de Delmas sont liés à des facteurs d'ordre démographique et socio-économique, ce qui induit un processus de transformation spatiale et sociale à l'origine d'une **forte migration** vers l'espace de la ville, où les activités de production économique sont de nature non agricole.

Si l'urbanisation est un indicateur de la transformation d'une petite agglomération par suite d'une croissance démographique, il en n'est pas moins vrai qu'elle recèle certains problèmes qui sont de nos jours de plus en plus manifestes à travers la **crise du logement**, du **transport** et, surtout, de l'**emploi**. La migration interne constitue un phénomène très important. De 1986 à 2002, à un rythme croissant, l'exode vers la commune de Delmas fut enclenché. Ces périodes marquent le début d'un processus ininterrompu d'urbanisation de cette commune.

La population migrante est constituée majoritairement de personnes d'âge actif. Une faible proportion, soit 11,5 % est âgée de moins de 15 ans.

LES SERVICES SOCIAUX DE BASE

La commune de **Delmas** compte **757 établissements scolaires** dont 291 écoles primaires et 277 secondaires. Parmi ces établissements, 6 sont des écoles congréganistes. La plupart (94,0 %) sont des établissements privés. En outre, Delmas dispose également de 162 écoles techniques et professionnelles, 9 établissements post-secondaires, 12 écoles supérieures et de 6 centres d'alphabétisation.

En termes d'infrastructures de **santé**, la commune de Delmas compte **103 établissements** répartis comme suit : 28 hôpitaux dont 13 privés, 3 publics, 8 mixtes et 4 ONG. Elle compte également 51 cliniques, 2 dispensaires, 2 asiles, 5 centres de santé avec lits, 15 sans lit. Le personnel médical de ces établissements de santé est composé de 222 médecins, 156 infirmières, 104 auxiliaires, 70 techniciens de laboratoire, 32 dentistes, 4 radiologues et 7 matrones certifiées.

L'**eau** est une ressource d'une grande **fragilité** qui s'observe dans son exploitation, son stockage et sa distribution. Le réseau hydrographique de Delmas est alimenté par le bassin versant de la plaine du Cul-de-Sac, c'est-à-dire, le morne l'Hôpital. Les principales zones et infrastructures d'approvisionnement en eau sont à Clercine, Tabarre, Pernier, Galette Charbon, Duvivier et le forage de l'avenue N. La commune de Delmas est alimentée par le forage de Tabarre.





Pont reliant Delmas 19 à Delmas 31 par les rues Biassou et Gaou Guinou.

L'eau fournie aux robinets, aux kiosques payants, aux fontaines publiques n'est généralement pas potable.

Tant du point de vue quantitatif que qualitatif, les services offerts par la **DINEPA** et l'**EDH** sont perturbés. Ces organismes ont de plus en plus de **difficultés à répondre** à la **demande**. Les prises clandestines, la croissance démographique, l'urbanisation sauvage et anarchique sont à l'origine de graves difficultés d'exploitation et d'entretien des réseaux d'électricité, d'adduction d'eau potable

et d'assainissement. La pénurie d'eau est déjà une réalité dans la commune de Delmas.

Les **désastres** les plus **marquants** en Haïti ont souvent été occasionnés par les **cyclones**. Du fait de la **saturation** du **réseau de drainage**, les fortes pluies saisonnières créent des risques récurrents et importants d'**inondation**. L'**urbanisation sauvage** et anarchique **augmente** ces **risques**.

De plus, les **ouvrages de drainage à ciel ouvert** situés à Delmas 31, Boulevard Toussaint Louverture, Delmas 33, Delmas 5, Nazon rue Bartholy, Delmas 60, etc. constituent un risque énorme pour les piétons et les automobilistes.

Les **détritus** et les immondices sont **déversés** sur la chaussée et les **trottoirs** de la commune. Notamment à l'intersection de Delmas 60, route de Delmas, sur la route de Delmas 33 vers Gerald Bataille, Delmas 32, Delmas 83, Delmas 75, Delmas 18, Delmas 2 et rue Saint-Martin.

Deux structures étatiques, la **Mairie** et le **SMCRS**, sont en charge de la **collecte** et de l'**évacuation** des **déchets** vers le site d'enfouissement de Truitier. Par ailleurs, d'autres entités privées (JEDCO S. A, Boucard Pest Control, CLEAN RITE, General Pest Control et SANITEC) assurent la collecte des déchets de leurs clients résidant dans la commune sur la base d'une tarification, qui est fonction du volume d'une part et de la fréquence des enlèvements d'autre part.

Après le séisme du 12 janvier 2010 ayant frappé Haïti, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) réalisa un recensement sur la disponibilité de locations privées dans la zone métropolitaine. Cette étude démontra que la commune de **Delmas** présentait quelque **62 851 bâtiments**, dont la **plupart** (89 %) étaient des **logements**; 52% des ménages étaient propriétaires, tandis que 12,7% des propriétaires de maisons disposaient d'un espace à louer.

Parallèlement, de **nouvelles zones résidentielles** se développent dans la commune. Certains espaces jadis inhabités et recouverts de végétation, se sont transformés, de manière surprenante, en de véritables quartiers d'habitations **sans règlements d'urbanisme**. À cela s'ajoute l'occupation anarchique par les marchands des rues, des trottoirs et des artères principales de la commune. Des aires de stationnement improvisées de véhicules ou de motocyclettes assurant le transport collectif s'érigent très rapidement aux intersections des voies publiques (rues, avenues et boulevards), menaçant la circulation des piétons et des véhicules motorisés. Cet état de fait préfigure un handicap majeur à tout programme cohérent, efficace et sécuritaire d'assainissement. En dépit des efforts de la municipalité à travers le déploiement d'une brigade d'intervention pour le contrôle des rues, la situation est loin de s'améliorer.



Une brigade d'intervention de la mairie nettoie la rue à Delmas 65.

The image shows the exterior of a two-story building with a light-colored, textured facade. There are three windows on the upper floor, each with a white frame. A sign above an arched entrance reads "BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE DELMAS". In front of the entrance is a black wrought-iron gate with decorative scrollwork. To the right of the gate is a white pillar with a black lamp on top. A black metal fence runs along the right side of the building. The overall scene is brightly lit, suggesting a sunny day.

La commune est dotée actuellement de 3 cimetières et de 5 grands marchés publics. Mais le **défi** demeure l'**occupation des rues** par les marchands du commerce informel.

La commune de Delmas présente l'aspect d'une zone en pleine croissance. Ses quartiers, aux rues tracées mais souvent non revêtues, ressemblent à de vastes chantiers de maisons inachevées ou en construction. Cependant, depuis plusieurs années un effort considérable est déployé tant par les autorités centrales que communales, pour améliorer le réseau viaire de la commune. Les quartiers d'habitations précaires progressent sur les mornes et cette expansion s'accompagne d'une densification des secteurs déjà urbanisés. Les centres de loisirs et d'activités socio-culturelles de la commune de Delmas se résument à 4 places publiques, 2 bibliothèques, 5 gaguères, 27 night-clubs, 1 amphithéâtre et 3 centres sportifs.

Les sports pratiqués dans la commune sont le football, le volley-ball, le basket-ball et le tennis. Autrefois, Delmas comptait trois salles de cinéma. Ces salles sont actuellement utilisées à d'autres fins ou restées vacantes.

Le Palais municipal de Delmas, l'un des plus prestigieux du pays, comporte un centre récréatif, un espace attractif pour les enfants et les jeunes. Il dispose d'infrastructures permettant d'accueillir plusieurs grands événements socioculturels.

La bibliothèque municipale, sise à Delmas 49 et construite en 2014.

Quelques bâtiments de l'État et services déconcentrés : la DGI, l'OREPA Ouest et le LNBTP.

ENVIRONNEMENT SOCIO-ORGANISATIONNEL DE LA COMMUNE

Dans la commune de Delmas, la **société civile** organisée est constituée principalement d'organisations socio-communautaires de base (**OCB**). Ces structures sont formées dans le but de répondre aux besoins des localités et quartiers de leurs membres. Il existe, dans la commune, différents types d'associations : les **associations de fait**, les associations **informelles** et les associations **formelles**. Ces dernières ont un certificat délivré par le Bureau du Travail du ministère des Affaires sociales et du Travail (MAST), un permis de fonctionnement délivré par la mairie ou tous les deux.

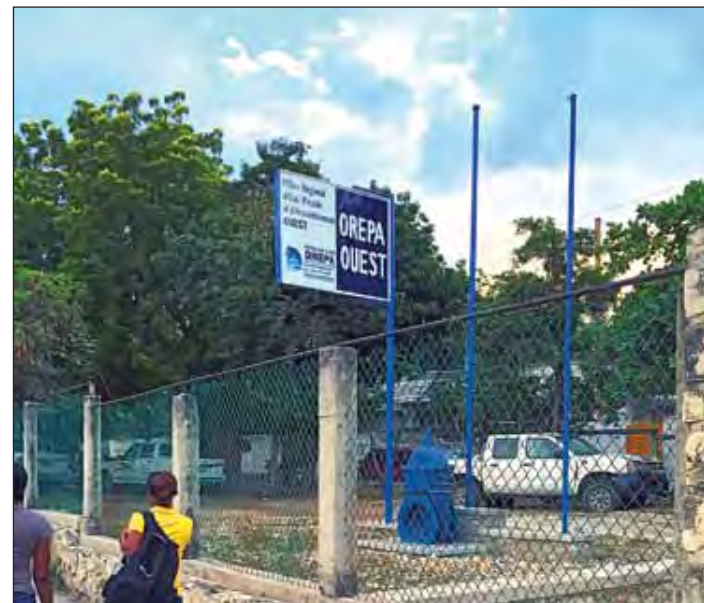
Ainsi, les associations formelles de Delmas sont reconnues soit par le MAST, soit par la mairie, soit par tous les deux. On dénombre ainsi plus d'une **centaine d'organisations légales** ou formelles. En somme, il est important de signaler que la société civile de Delmas s'organise en associations. Chaque quartier, confession religieuse et autre structure compte au moins une organisation.

Dans la commune de Delmas, 263 temples ou églises ont été inventoriés. Les confessions ayant le plus grand nombre de temples ou églises répertoriés sont : les Églises de Dieu, baptistes et pentecôtistes.

Delmas est une commune en expansion. On y retrouve certains ministères et services déconcentrés :

- | | |
|--|---|
| ➤ Ministère des Travaux publics, Transports et Communication (MTPTC) ; | ➤ Bureau communal sanitaire (MSPP) ; |
| ➤ Ministère des Cultes ; | ➤ annexe du Ministère des Affaires sociales et du Travail (MAST) ; |
| ➤ Ministère de la Défense nationale (MDN) ; | ➤ Laboratoire national du Bâtiment et des Travaux publics (LNBTP) ; |
| ➤ Direction générale des Impôts ; | ➤ Service maritime et de Navigation d'Haïti (SEMANAH) ; |
| ➤ annexe de la Direction générale des Douanes ; | ➤ Palais municipal et son annexe ; |
| ➤ Commissariat de Police ; | ➤ Bureau du CASEC ; |
| ➤ Tribunal de Paix ; | ➤ Bureau de la Caisse d'Assistance sociale (CAS) ; |
| ➤ Bureau de l'État civil ; | ➤ Bureau de la ministre déléguée à la Paysannerie ; |
| ➤ Bureau de l'Électricité d'Haïti (EDH) ; | ➤ Institut national de Formation professionnelle (INFP). |
| ➤ Direction nationale d'Eau potable et d'Assainissement (DINEPA) ; | |

Actuellement, **55 organisations non gouvernementales** et agences internationales travaillent ou ont leur siège social dans la commune. Ces organisations interviennent de concert avec la mairie dans divers domaines, en particulier, la **santé**, l'**éducation**, l'**assistance sociale**, les **infrastructures**.



ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNE

Delmas repose sur les **secteurs secondaires** et **tertiaires** avec une concentration de grandes entreprises des secteurs de l'**agro-industrie** et des **industries de sous-traitance**. Les produits alimentaires sont en majorité des produits d'importation provenant soit des communes voisines, soit de l'étranger. La production nationale ne couvre qu'environ 43 % des besoins alimentaires, les importations couvrant 51% et l'aide alimentaire 6%. La commune est dotée actuellement de 5 grands marchés publics.



Un petit commerce à Delmas 60 où du riz importé de l'étranger est mis en évidence.



Plusieurs exemples de produits issus d'industries agro-industrielles de transformation situées à Delmas : du beurre, du mamba, de la confiture et du café.

Le **secteur privé agro-industriel formel** ayant investi dans la transformation, le conditionnement et la commercialisation des produits agricoles est relativement **florissant**. La commune de Delmas accueille la filière des huiles végétales et celle des produits alimentaires destinés au marché local (café, confitures, pâtes d'arachide). Il existe aujourd'hui des **exportateurs** de café. Selon les données du ministère du Commerce et de l'Industrie, la commune de Delmas comprend 6 exportateurs, 1 agent de produits manufacturés, 19 fabricants, 136 détaillants, 134 importateurs, 7 pacotilleurs, 108 agents de services.



La commune est dotée de **4249 établissements commerciaux**. Parmi ces établissements commerciaux, elle compte 353 comptoirs de vêtements et de salons de beauté, 121 maisons de services import-export, 237 entrepôts et comptoirs de provisions alimentaires, 136 maisons de transport et de location de véhicules, 163 pharmacies, 130 magasins d'accessoires de véhicules et garages et 160 magasins de matériaux de construction et de quincailleries. On relève en outre près de 2 925 autres établissements commerciaux et de services, et 24 stations d'essence.

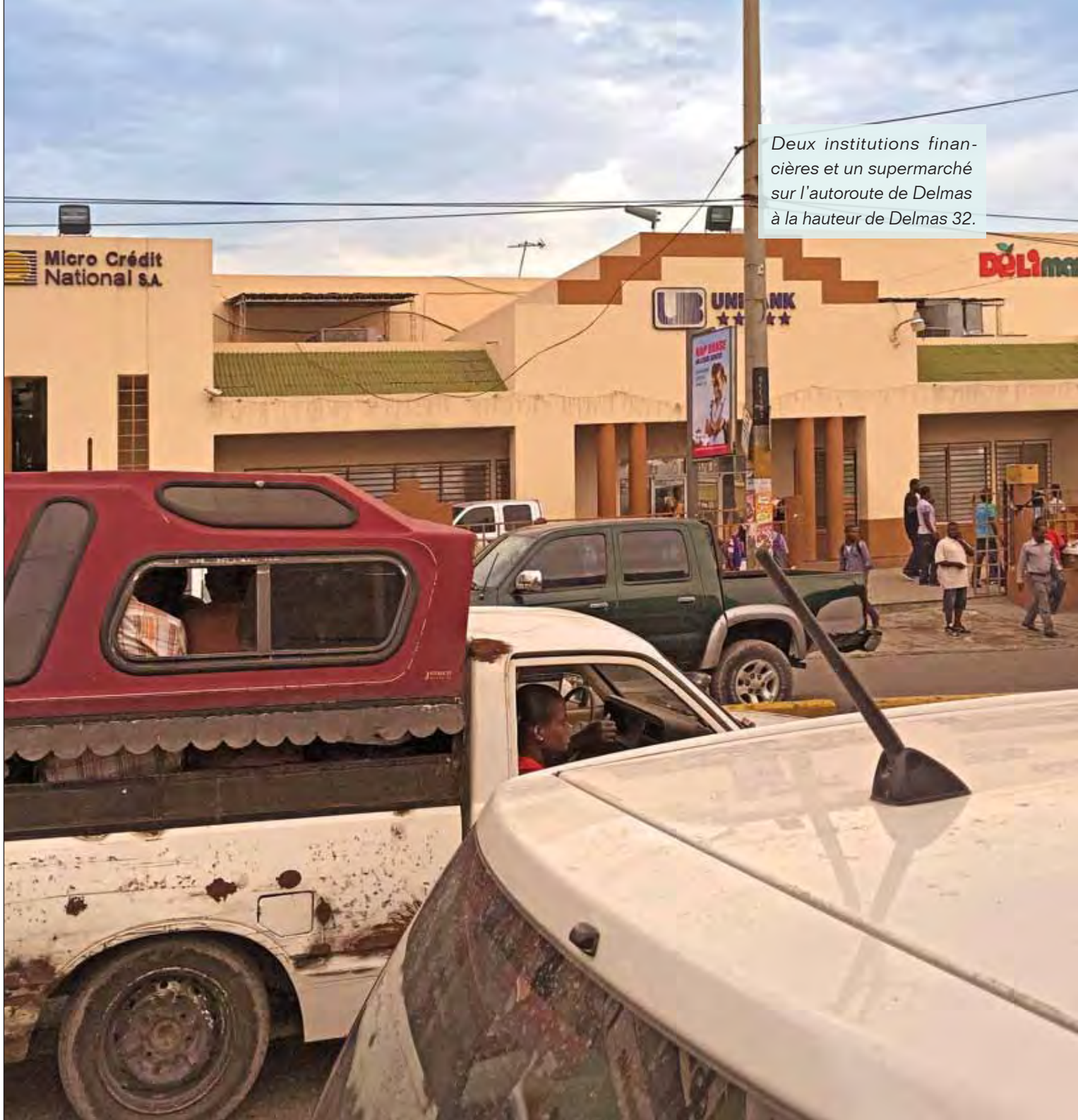


Les commerces prolifèrent sur l'Autoroute de Delmas.

Les infrastructures économiques et financières de la commune sont constituées d'environ 57 hôtels et *guest houses*, 163 restaurants, 30 succursales de banques commerciales, 3 caisses populaires, 26 bureaux de change, 80 maisons de transfert, 10 entreprises de microcrédit, 8 supermarchés, 930 centres de loterie (borlette), 210 maisons d'affaires.

En somme, la commune de **Delmas** est, depuis plus d'une décennie, un **pôle d'attraction économique majeur** de l'aire métropolitaine en ce qui a trait notamment aux **activités commerciales, industrielles** et de **construction**. Son **importance stratégique** et son potentiel de **développement** contrastent avec le degré croissant de **bidonvilisation** de certains quartiers.

Deux institutions financières et un supermarché sur l'autoroute de Delmas à la hauteur de Delmas 32.



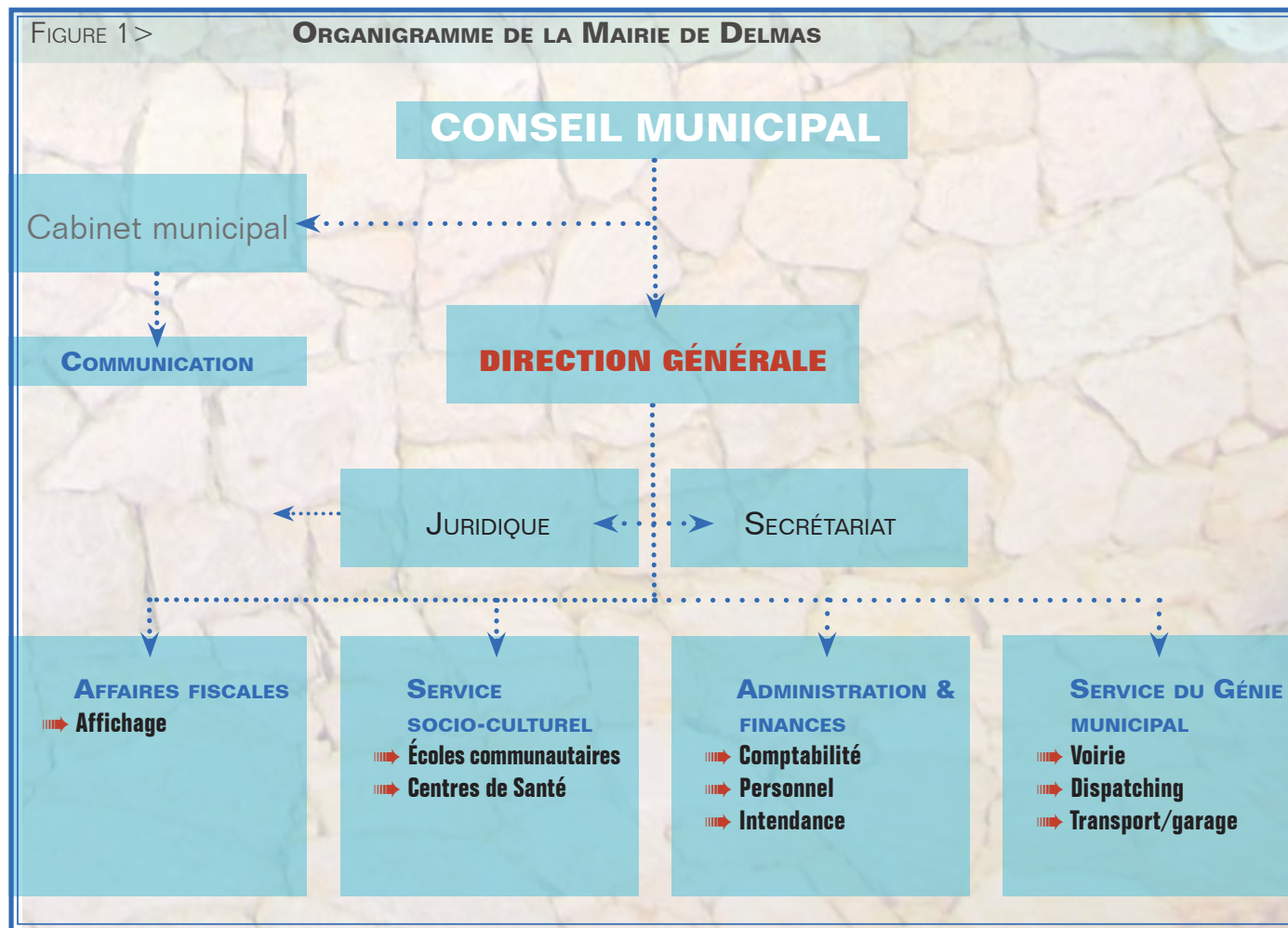


Entrée du Palais municipal de
Delmas, siège de la mairie.

PRÉSENTATION SOMMAIRE DE L'ÉTAT DES SERVICES MUNICIPAUX

L'ORGANIGRAMME ACTUEL DE LA MAIRIE

L'administration communale de Delmas compte **769 employés** réguliers. Cette institution est gérée par une **commission municipale** de 3 membres, assistée d'un **service de communication** et d'un **cabinet municipal**. Elle comprend également une direction générale, un secrétariat et quatre directions spécifiques : la Direction des affaires administratives et financières, la Direction des affaires sociales et culturelles, la Direction fiscale et la Direction du génie municipal. Chacune de ces directions regroupe un ensemble de services articulés et présentés ci-contre :



BRÈVE PRÉSENTATION DE LA SITUATION ACTUELLE DES DIRECTIONS ET SERVICES DE LA MAIRIE

L'administration communale de Delmas, à travers le projet LOKAL PLUS, a effectué un **diagnostic** des fonctions effectives de la Mairie (en fonction des Directions et services figurant dans l'organigramme). Les résultats de cette évaluation des **capacités fonctionnelles de l'organisation** dans ses fonctions principales tiennent compte de quatre critères :

- 1> compétences du personnel et capacités organisationnelles;
- 2> politique/procédures;
- 3> outils technologiques et systèmes standardisés;
- 4> engagement citoyen.

Trois fonctions principales sont ainsi identifiées par les cadres municipaux, s'appuyant en partie sur les directions formelles existant au sein de la mairie, mais regroupant les divers services existants :

- affaires administratives et financières;
- ressources fiscales;
- planification et développement urbain.

Ce diagnostic fournit ainsi une idée partagée de la situation actuelle et des propositions de recommandations pour corriger les points d'ombre et renforcer les succès de l'Administration.

En ce qui concerne la fonction des **affaires administratives et financières**, les cadres présents ont été unanimes à reconnaître des **déficiences** et lacunes tangibles du **personnel** et des **procédures** administratives au sein de la mairie. Cette direction aurait ainsi besoin d'un appui ciblé et soutenu afin de **renforcer** son **efficacité**. En termes d'**engagement** citoyen, **peu de dispositions** existent au sein de cette fonction.

L'**administration fiscale** de la commune affiche une **performance** de base **acceptable** en termes de compétences et de résultats. Depuis le début de l'année 2014, la mairie a initié une **restructuration** complète de ses **services de fiscalité** par le recrutement d'une **nouvelle équipe**, la création d'une **brigade** dynamique de « **marketing fiscal** », le renforcement et la

standardisation des systèmes et procédures administratifs, l'introduction de nouveaux logiciels et **équipements technologiques**, pour une **modernisation** complète des services. L'assistance technique de l'USAID a également permis d'accroître la performance professionnelle des cadres et la rationalisation des procédures.

La fonction de **planification et de développement urbain**, après évaluation, bien qu'un minimum de compétences professionnelles de base existe, nécessite un **appui** important et **soutenu**.

Force est donc de constater que **toutes** les **fonctions** de base de la mairie de Delmas exigeraient un **appui** et une **assistance** technique plus ou moins **soutenus**, selon les cadres municipaux présents lors de cet atelier.

EN ACTION

PRÉSENTATION DES IDÉES DE PROJETS ET FICHES SIGNALÉTIQUES DES PROJETS PRIORITAIRES

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES IDÉES DE PROJETS PROPOSÉES PAR LES ATELIERS



*Marché 4 à Delmas 19
inauguré en janvier 2013.*

Suite aux consultations réalisées lors de l'élaboration du diagnostic communal et en fonction des champs de compétences communaux, nous présentons ici les besoins exprimés par les différents secteurs de la commune en matière de services publics.

Les participants ont identifié 45 idées de projets liées aux services publics que nous présentons dans le tableau qui suit :

Marché Cité militaire, zone
de l'aéroport en juin 2007.

TABEAU 1 > IDÉES DE PROJETS PAR DOMAINE DE COMPÉTENCES DE LA MUNICIPALITÉ

DOMAINE	IDÉES DE PROJET PROPOSÉES
Sport, culture, loisirs 	1> Construire de nouvelles infrastructures sur les espaces identifiés tels que : terrain de Maguana et terrain de Caradeux. 2> Rénover des infrastructures sportives existantes, comme : le parc Sainte-Claire ; parc COLOFE. 3> Conditionner la surface de jeu du terrain de Citron et mettre en place une équipe de gestion et d'entretien de ce terrain. 4> Construire un parc d'attractions. 5> Créer une grande place publique moderne de référence. 6> Implanter de nouvelles places publiques dans les zones de grande affluence. 7> Renforcer la sécurité en postant des agents de sécurité municipale sur toutes les places publiques afin de prévenir toutes formes de délinquance. 8> Rénover certaines places publiques et ajouter d'autres espaces de jeux et de sport. 9> Améliorer les services offerts par les places publiques en ajoutant des moniteurs de sport, des animateurs de jeunesse, des projections avec des écrans géants, des espaces de théâtre, de l'éclairage, des numéros de téléphone d'urgence. 10> Déplacer la place publique de Delmas 33 qui est traversée par les lignes de haute tension. 11> Aménager et sécuriser des espaces pouvant faire la promotion historique et culturelle du territoire de Delmas. 12> Construire un espace guidé et payé au niveau de Pont rouge et y ériger le buste de Dessalines, de Défilé La Folle et de Charlotin Marcadiou. 13> Aménager, sécuriser un espace guidé et payé, au niveau du boulevard Toussaint Louverture, là où se trouve le buste de Toussaint Louverture. 14> Construction d'une piscine communautaire. 15> Création d'un jardin botanique.





DOMAINE

IDÉES DE PROJET PROPOSÉES

Santé et assainissement



- 16>** Identifier des espaces et construire de nouvelles infrastructures avec accès aux personnes à mobilité réduite (Cité aux Cayes ; Cité Jérémie et Puits-Blain).
- 17>** Repérer un nouveau local à Delmas 30 pour le centre de santé qui s'y trouve.
- 18>** Reconstruire le centre de santé de Delmas 32.
- 19>** Encourager des formations continues et encadrer les ressources humaines pouvant gérer les infrastructures sanitaires communales.
- 20>** Encourager la formation des cadres en ingénierie de santé, en gestion et management des services de santé (mise en place d'un service d'inspection sanitaire).
- 21>** Régulariser les pratiques de fonctionnement des agents sanitaires.
- 22>** Mettre en place un bureau de contrôle de la qualité de l'eau.
- 23>** Réhabiliter et étendre les systèmes d'adduction d'eau de la commune.

Les systèmes d'adduction d'eau de la commune méritent d'être réhabilités. En haut, Delmas 31, rue Gaou Guinou, en bas, égout réhabilité par la mairie de Delmas.



Implanter des écoles communales, une des idées de projet proposées.

DOMAINE

IDÉES DE PROJET PROPOSÉES

Éducation



- 24>** Ériger et rendre opérationnelles des écoles maternelles publiques, des écoles pour les personnes à mobilité réduite et d'autres infrastructures éducatives publiques.
- 25>** Implanter trois écoles communales au Bas-Delmas, une à Delmas 32, une au Village Solidarité, une à Puits-Blain et une à Siloé.
- 26>** Construire des écoles professionnelles modernes.
- 27>** Mettre des cantines scolaires de qualité dans les écoles publiques.



Chantier rue Gaou Guinou
prolongée réhabilitée en 2012.

DOMAINE

IDÉES DE PROJET PROPOSÉES

Infrastructures et urbanisme



- 28>** Construire un cimetière moderne.
- 29>** Construire des voies urbaines secondaires.
- 30>** Faire la géolocalisation des points et des postes de stationnement.
- 31>** implanter des panneaux de signalisation et des points d'arrêt dans toute la commune.
- 32>** Faire respecter la législation et régulariser l'organisation du transport.
- 33>** Construire l'angle des rues se trouvant à Delmas 75 et 77.
- 34>** Construire une route de la rue Découverte vers Caradeux.
- 35>** Identifier les véhicules de transport assurant le circuit de Delmas.
- 36>** Construire des marchés publics modernes (Delmas 33 et 19).
- 37>** Construire une gare routière.
- 38>** Procéder à l'adressage des maisons et à l'identification des rues.
- 39>** Aménager et réhabiliter le quartier de Siloé.
- 40>** Améliorer l'éclairage des principales rues de la commune.

DOMAINE**IDÉES DE PROJET PROPOSÉES****Protection civile et
sécurité publique**

- 41>** Mener une étude approfondie du sol avant la livraison de tout permis de construire.
- 42>** Faire connaître et vulgariser les codes de construction établis par le MTPTC.
- 43>** Mettre sur pied une plateforme pour l'étude et le respect des normes de construction.
- 44>** Élaborer un plan de prévention des risques naturels et anthropiques.
- 45>** Intégrer au sein des écoles, églises, associations locales un programme de sensibilisation et d'éducation au civisme et à l'environnement pour le développement durable.

Dans un plan de prévention des risques naturels et anthropiques, il faut tenir compte de l'équipement et du matériel nécessaires pour lutter contre les désastres.



À l'issue de la présentation de l'ensemble des idées de projet, l'administration communale a priorisé 11 d'entre elles pour lesquelles des fiches techniques ont été élaborées. Nous présentons ici les fiches signalétiques de ces projets.

FICHES SIGNALÉTIQUES DES PROJETS PRIORITAIRES

1 > Construction d'un marché public moderne à Delmas 33 (Dumorney)



LOCALISATION

Delmas 33, Dumorney

COÛT ESTIMATIF DU PROJET

25 millions de gourdes

JUSTIFICATION

Les activités marchandes représentent un atout économique important pour la commune et sont exercées par un nombre considérable de commerçants (grossistes, détaillants, etc.). La diversité des échanges commerciaux fait de la **commune** un **centre d'activités économiques majeur** dans la région métropolitaine.

Toutefois, les infrastructures modernes et adaptées aux exigences de ces intenses activités économiques font défaut. La zone de **Dumorney** à Delmas 33 dispose certes d'un espace de **marché**, mais il est **mal géré**, délabré et surpeuplé de vendeurs. L'insalubrité dans l'enceinte du marché, due à la mauvaise gestion des déchets, contribue à la dégradation du mode de vie des citoyens. En effet, ceux-ci sont exposés aux risques de contamination et de maladies car les produits comestibles et de consommation courante sont étalés à même le sol. Les infrastructures déficientes et le manque d'équipement représentent un **handicap sérieux pour la croissance économique** de la ville car les taxes communales sur le commerce au détail ne sont pas perçues par l'administration communale. De plus, les infrastructures d'assainissement de base et de drainage sont inexistantes.

Il faut mentionner que les activités commerciales constituent un des principaux débouchés économiques pour les femmes. Donc, le manque d'accès à une infrastructure socio-économique moderne suppose une contrainte majeure à l'augmentation de leurs revenus et à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Pour remédier à cette situation, l'Administration municipale propose d'aménager un **marché** public de **3 500 mètres carrés**, en conformité avec la planification et le zonage de la commune. Le marché public moderne répondant aux normes requises pour de telles infrastructures pourra accommoder quelque **2000 vendeurs**. Ses principales composantes se résument aux éléments suivants :

- voie d'accès ;
- mur d'enceinte et barrières (entrée/sortie) ;
- aires de stationnement et de débarcadère ;
- ouvrages de drainage ;
- allées de circulation ;
- hangars ;
- bloc sanitaire ;
- bloc administratif ;
- infrastructures de stockage/marchandises (entrepôt) ;
- installations hydrauliques ;
- installations électromécaniques (électricité/éclairage à énergie solaire) ;
- aires de stockage des déchets et résidus solides/équipements de collecte des déchets.

En outre, le projet induira la **création d'emplois** rémunérés, particulièrement avec l'augmentation du

nombre d'étals ainsi que l'expansion des comptoirs et aires de vente. Les avantages sociaux d'un tel projet sont considérables, entre autres, l'amélioration des conditions de travail des marchands et marchandes dans un cadre adéquat facilitant le maintien d'un environnement propre et salubre et conduisant à un meilleur bien-être de la population. L'aménagement et la construction de cette infrastructure permettront de centraliser les activités de commercialisation dans cette zone de la commune.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Une nouvelle infrastructure de marché public moderne permettant d'accommoder les marchands est aménagée dans la commune.
- Meilleur conditionnement des produits agricoles comestibles périssables.
- Meilleur contrôle des déchets générés.
- Amélioration de la salubrité des produits comestibles destinés à la vente.
- Facilité de contrôle de la qualité des produits destinés à la vente.
- Facilité de perception des droits et redevances, et augmentation subséquente des recettes de la commune.
- Existence d'un modèle de gestion participative moderne.
- Dégagement des voies publiques et des quartiers limitrophes.
- Amélioration des conditions sanitaires et de l'environnement de la zone.



Un étal à poissons dans l'actuel
marché Sèradòt à Delmas 19.

2> Construction d'un marché moderne à Delmas 19 (Séradòt)

LOCALISATION

Delmas 19, Séradòt

COÛT ESTIMATIF DU PROJET

11 millions de gourdes

JUSTIFICATION

Les **activités marchandes** représentent un **atout économique** important pour la **commune** et sont exercées par un nombre considérable de commerçants (grossistes, détaillants, etc.). La diversité des échanges commerciaux fait de la commune un centre d'activités économiques majeur dans la région métropolitaine.

Toutefois, les infrastructures modernes et adaptées aux exigences de ces intenses activités économiques font défaut. La zone de **Séradòt** à Delmas 19 dispose certes d'un espace de marché, mais il est mal géré, délabré et surpeuplé de vendeurs. L'**insalubrité** dans l'enceinte du **marché**, due à la mauvaise gestion des déchets, contribue à la **dégradation du mode de vie** des citoyens. En effet, ceux-ci sont exposés aux risques de contamination et de maladies car les produits comestibles et de consommation courante sont étalés à même le sol. Les **infrastructures déficientes** et le **manque d'équipement** représentent un **handicap sérieux** pour la croissance économique de la ville, car les taxes communales sur le commerce au détail ne sont pas perçues par l'administration communale. De plus, les infrastructures d'assainissement de base et de drainage sont inexistantes.

Il faut mentionner que les activités commerciales constituent un des principaux débouchés économiques pour les femmes. Donc, le manque d'accès à des infrastructures socio-économiques modernes suppose une contrainte majeure à l'augmentation de leurs revenus et à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Pour remédier à cette situation, l'Administration municipale propose d'aménager un **marché public** de 1200 mètres carrés, en conformité avec la planification et le zonage de la commune.

Le marché public moderne répondant aux normes requises pour de telles infrastructures pourra accommoder **500 vendeurs**. Ses principales composantes se résument aux éléments suivants :

- voie d'accès ;
- mur d'enceinte et barrières (entrée/sortie) ;
- aires de stationnement et de débarcadère ;
- ouvrages de drainage ;
- allées de circulation ;
- hangars ;
- bloc sanitaire ;
- bloc administratif ;
- infrastructures de stockage/marchandises (entrepôt) ;
- installations hydrauliques ;
- installations électromécaniques (électricité/éclairage à énergie solaire) ;
- aires de stockage des déchets et résidus solides/équipements de collecte des déchets.

En outre, le projet induira la création d'emplois rémunérés, particulièrement avec l'augmentation du



nombre d'étals ainsi que l'expansion des comptoirs et aires de vente. Les avantages sociaux d'un tel projet sont considérables, entre autres, l'**amélioration des conditions de travail** des marchands et marchandes dans un cadre adéquat facilitant le maintien d'un **environnement propre et salubre** et conduisant à un meilleur bien-être de la population. L'aménagement et la construction de cette infrastructure permettront de **centraliser** les **activités de commercialisation** dans cette zone de la commune.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Une nouvelle infrastructure de marché public moderne permettant d'accommoder les marchands est aménagée dans la commune.
- Meilleur conditionnement des produits agricoles comestibles périssables.
- Meilleur contrôle des déchets générés.
- Amélioration de la salubrité des produits comestibles destinés à la vente.
- Facilité de contrôle de la qualité des produits destinés à la vente.
- Facilité de perception des droits et redevances, et augmentation subséquente des recettes de la commune.
- Existence d'un modèle de gestion participative moderne.
- Dégagement des voies publiques et des quartiers limitrophes.
- Amélioration des conditions sanitaires et de l'environnement de la zone.



3> Création d'un parc d'attractions dans la commune de Delmas

LOCALISATION



Delmas 33, non loin du commissariat

COÛT ESTIMATIF DU PROJET



50 millions de gourdes

JUSTIFICATION



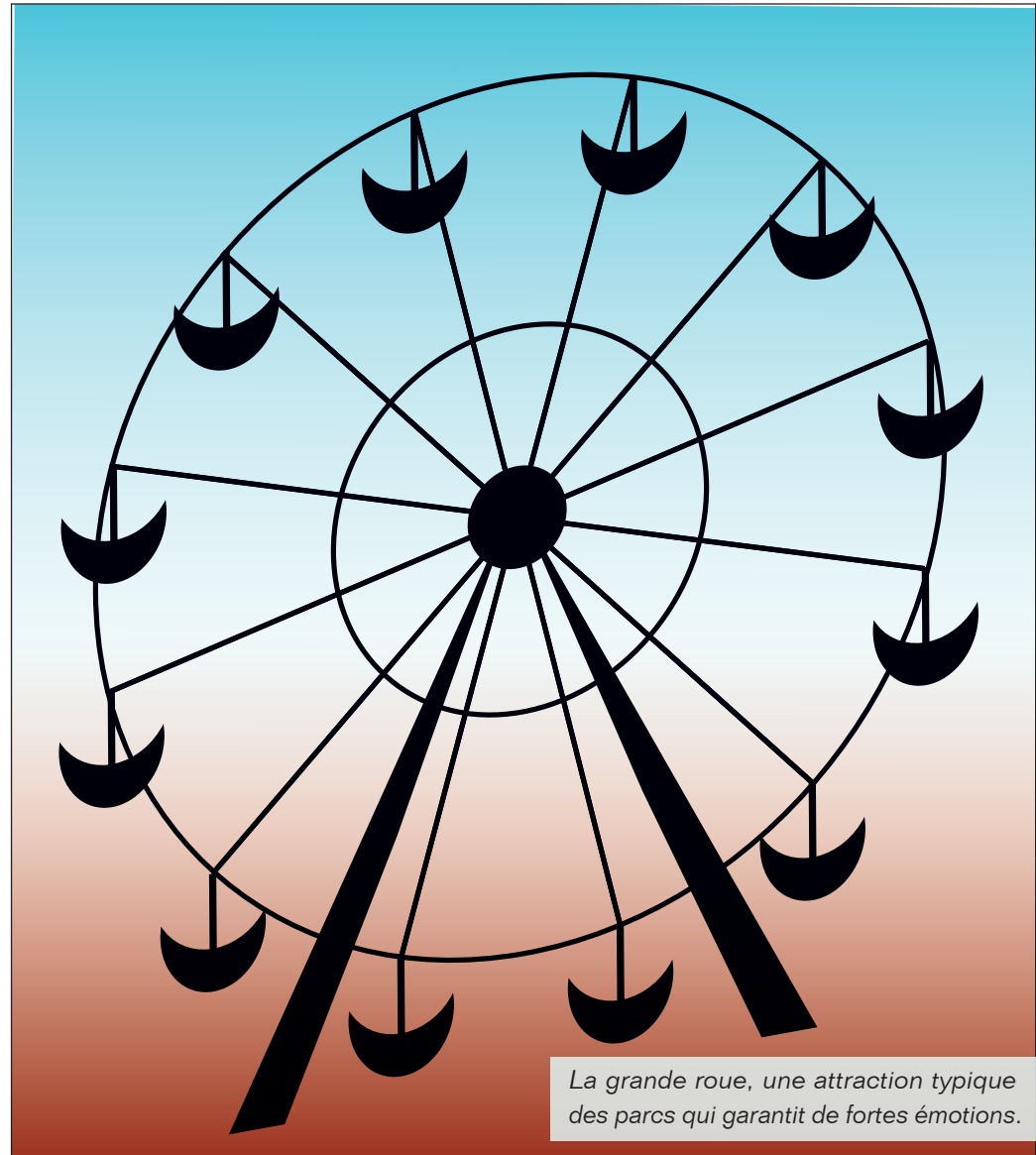
Les **centres de loisirs**, les aires récréatives et les parcs d'attractions sont **essentiels** au **développement** et à l'éducation des **enfants** et des jeunes. Ces infrastructures, quand elles existent dans la commune de **Delmas**, sont soit **déficientes**, soit peu ou pas entretenues, soit aménagées en dehors des normes techniques requises.

C'est dans ce contexte que la municipalité de Delmas propose et appuie la mise en œuvre du projet d'**aménagement** et **construction** d'un **parc d'attractions** dans la commune. Le but premier de cette démarche est de créer un **espace de divertissement**, d'échanges, d'animation et de loisirs destiné en particulier aux bénéficiaires directs, les enfants et les jeunes, et à la population en général.

RÉSULTATS ATTENDUS

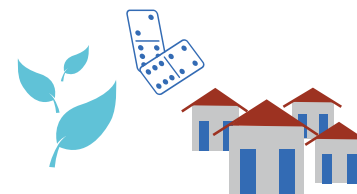


- Une étude technique des travaux d'aménagement et de construction du Parc d'attractions est réalisée.
- L'espace prévu pour l'implantation du parc est clôturé et sécurisé.
- Le parc est aménagé conformément à l'étude technique et aux normes requises.
- Des milliers de gens (jeunes en particulier) fréquentent régulièrement le parc.
- La gestion et l'entretien du parc sont assurés.



La grande roue, une attraction typique des parcs qui garantit de fortes émotions.

4> Création d'un jardin botanique dans la commune de Delmas



LOCALISATION



Delmas 75

COÛT ESTIMATIF DU PROJET



20 millions de gourdes

JUSTIFICATION



Haïti jouit à la fois d'un climat attrayant et d'une **biodiversité** remarquable dont la richesse est de plus en plus **menacée** par l'exploitation irrationnelle des ressources naturelles, ainsi que par l'urbanisation sauvage et anarchique induite par une **croissance démographique non contrôlée**.

La création d'un **jardin botanique** par la municipalité de Delmas a un double objectif : la **préservation** et l'**observation** de la **flore** haïtienne à des fins pédagogiques.

Ce jardin sera une véritable incitation à la sensibilisation et à la mobilisation sociale en faveur de la **conservation** des **espèces végétales endémiques** menacées. Il permettra de mettre en valeur la flore du pays et constituera un véritable **réservoir** d'espèces végétales endémiques du terroir et de plantes exotiques.

Sa **mission** première est de **concilier loisirs** et **connaissances** et demeure donc compatible avec les activités de recherche scientifique, de conservation, d'enseignement et du tourisme.

→ **Scientifique** : un organe de recherche et de diffusion de la connaissance botanique. Le jardin facilitera la connaissance de la flore sauvage, indigène et exotique.

→ **Conservation** : de très nombreuses espèces sont aujourd'hui menacées à l'échelle nationale ;



ce jardin botanique contribuera à la conservation des espèces végétales locales menacées d'abord et de la flore régionale en second lieu, de concert avec les partenaires nationaux et internationaux, suivant les guides de bonnes

pratiques pour la multiplication et la conservation de ces espèces.

→ **Enseignement** : ce jardin botanique aura également une vocation pédagogique et permettra à différents acteurs (écoliers, étudiants, touristes, techniciens, professionnels, etc.) d'acquérir, de parfaire ou d'approfondir leurs connaissances de notre flore à travers des activités spécifiques telles que les visites guidées, les conférences, les expositions, etc.)

RÉSULTATS ATTENDUS



- Une étude technique des travaux d'aménagement du jardin botanique est réalisée.
- L'espace prévu pour l'implantation du jardin botanique est clôturé et sécurisé.
- Les travaux d'aménagement sont complétés.
- Les espèces présentes sur le site sont identifiées.
- Une pépinière est créée et permet d'assurer le développement du jardin.
- Les infrastructures connexes sont aménagées et construites.
- De nombreux visiteurs fréquentent régulièrement le jardin botanique.
- La gestion et l'entretien du jardin sont assurés.
- Un support de communication pour sensibiliser, éduquer le plus grand nombre à la richesse et à la connaissance des espèces locales menacées est disponible et opérationnel.

5> Mise en place du service d'hygiène et de police sanitaire dans la commune de Delmas



LOCALISATION



Commune de Delmas

JUSTIFICATION



Depuis environ 3 décennies, le pays fait face à la **dégradation** de la **qualité de vie** de sa population. La diminution de l'espérance de vie, la détérioration accélérée des conditions sanitaires, la disparition d'institutions garantes du respect des normes d'hygiène publique, en particulier celles liées à l'alimentation et à l'assainissement, illustrent cet état de fait alarmant.

À l'instar des autres communes, Delmas n'échappe pas à cette pénible réalité. En effet, l'offre des services publics ne répond pas à la demande exprimée par la population. Il n'existe **pas** encore d'**inspection sanitaire** ni de service de **promotion de l'hygiène publique**

dans la commune, ce qui empêche le contrôle de qualité des produits de consommation courante.

Ces déficiences accroissent la vulnérabilité de la population aux **maladies** imputables aux mauvaises **conditions d'hygiène** et d'**assainissement**, et aux pratiques déloyales de **commercialisation de médicaments** et d'autres produits de consommation contrefaits. Cette situation est d'autant plus aggravée du fait que, depuis quelques années, la commune assiste impuissante à l'**augmentation** considérable du nombre de **marchands ambulants de médicaments**. Ce problème peut être réglé sur le plan institutionnel par la création d'un **corps de police sanitaire**.

COÛT ESTIMATIF DU PROJET



9 millions de gourdes

Pour remédier à cette situation l'administration communale de Delmas a proposé, dans le cadre de l'élaboration du PFC, ce projet de mise en place d'un service d'hygiène et de police sanitaire.

RÉSULTATS ATTENDUS



- Le service d'hygiène de la mairie est fonctionnel et opérationnel.
- Le service d'inspection sanitaire de la commune est mis en place et opérationnel.
- Les bureaux de ces services sont bien équipés.
- Les réglementations sur la consommation sont publiées et respectées.
- Les centres de produits de consommation sont inspectés.
- La population est sensibilisée, informée et formée.

Un étal de viande au marché Séradòt qui ne respecte pas les normes d'hygiène dans la commercialisation du bétail.

6> Construction d'un centre de formation professionnelle et technique (CFPT)



LOCALISATION



Ce centre sera localisé à Bowen Field à proximité de la route de l'aéroport.

COÛT ESTIMATIF DU PROJET

38,6 millions de gourdes



JUSTIFICATION



Le **taux élevé** de **jeunes** n'ayant **pas** pu **achever** leur cycle d'**éducation** primaire et secondaire, et le nombre grandissant de ceux qui aspirent à des études post-secondaires sans pouvoir y accéder demeurent préoccupants pour l'administration communale. Les facteurs socio-économiques et les **déficiences du système**

éducatif haïtiens expliquent en grande partie cet état de fait. L'**augmentation** du taux de **chômage** et de la **délinquance juvénile** en sont les conséquences immédiates. La création d'un **centre de formation professionnelle et technique** à Delmas pour les jeunes en difficulté est une **réponse** pragmatique et appropriée à ce problème de société. Ce centre municipal devra servir de cadre d'enseignement et de **formation** pour **500 jeunes** par an, dans des domaines adaptés à la demande socio-économique et l'offre de services de la commune et du pays. Cette formation technique et professionnelle garantira l'**insertion** socioprofessionnelle et économique de ces jeunes.

L'introduction d'un programme de formation spécial permettra à des techniciens qui ont appris leur métier sur le tas d'obtenir un certificat d'aptitude valorisant leur savoir-faire, en les rendant ainsi plus compétitifs sur le marché du travail.

RÉSULTATS ATTENDUS



- Le site est aménagé, les infrastructures sont construites, les salles de cours, les ateliers d'apprentissage et les sites pour l'application sur le terrain sont conformes aux normes. (1250 m² de modules de bâtiments construits; 200 mètres de mur d'enceinte érigés pour sécuriser le site).
- Le centre est opérationnel. Les supports de formation des jeunes dans les disciplines établies sont conçus, validés par l'INFP (Institut national de Formation professionnelle) et rendus accessibles.
- L'offre de formation, notamment les programmes d'études et les niveaux de certification sanctionnant cette formation est reconnue sur le marché du travail national et international.
- Le centre est doté de matériels et équipements subventionnés pour les applications pratiques des cours théoriques.
- 500 jeunes sont admis dans le centre chaque année.
- Des stages pratiques et d'initiation au profit des jeunes formés dans le centre sont planifiés avec les entreprises locales et régionales.



7> Construction et entretien des voies urbaines secondaires : environ 3 km de la Rue Découverte vers Caradeux



Construction d'une voie urbaine secondaire à la rue Catalpa, Delmas 75.

LOCALISATION

Delmas 75 prolongé : rue Découverte vers Caradeux

COÛT ESTIMATIF DU PROJET

155 millions de gourdes

JUSTIFICATION

La **détérioration des chaussées** constitue un handicap majeur à la circulation des véhicules et au déplacement des résidents des différents quartiers de Caradeux, notamment en temps de pluie. La plupart des voies d'accès sont en **terre battue** et se dégradent rapidement sous l'effet conjugué des eaux de pluie et du ruissellement. Leur localisation et leur aménagement ne font

l'objet d'aucune étude technique préalable et sont parfois l'initiative des riverains.

Le constat est préoccupant :

- ✗ l'inexistence d'ouvrages de drainage et les risques encourus par les usagers ;
- ✗ le ralentissement des activités socio-économiques dans cette zone densément peuplée ;
- ✗ la diminution du trafic routier et les difficultés de transport des écoliers et des malades respectivement vers leurs établissements scolaires et les hôpitaux ;
- ✗ une perte de temps et d'énergie.

En vue d'apporter une réponse à cette situation, l'administration communale propose, dans le cadre de son plan de financement des services publics communaux, le projet de bétonnage du tronçon de route allant de la rue Découverte vers Caradeux.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Environ 3 kilomètres de route sont bétonnés.
- Des emplois sont créés dans la commune.
- Ces quartiers demeurent accessibles en tout temps.
- Les activités commerciales de la zone sont peu affectées en période pluvieuse.

8> Mise en place de lampadaires solaires dans les rues principales de Petite Place Cazeau et de Delmas 31



LOCALISATION



Ce projet vise prioritairement les centres à forte densité de population : Petite Place Cazeau et Delmas 31.

COÛT ESTIMATIF DU PROJET



6 millions de gourdes

La Petite Place Cazeau en construction à Delmas 31.

JUSTIFICATION



L'incapacité de l'EDH à alimenter en énergie électrique, sur une base régulière, certaines zones de la commune affecte la qualité de vie des riverains (insécurité des rues, délinquance, ralentissement des activités nocturnes...). L'éclairage des rues reste un défi pour l'Administration communale. Pour pallier cette déficience en éclairage dans les zones concernées, la mairie de Delmas envisage d'y implanter des lampadaires solaires.

RÉSULTATS ATTENDUS



- 60 lampadaires sont installés dans les agglomérations identifiées.
- Des activités économiques nocturnes (en particulier commerciales) se développent.
- Le taux d'insécurité nocturne diminue.
- La circulation des véhicules et le déplacement des résidents sont facilités le soir.

9> Régulation de la circulation des véhicules de transport en commun dans la ville de Delmas : circuit autoroute de Delmas, de Delmas 33 à carrefour Nazon



Circulation dense au carrefour
Gérald Bataille.

LOCALISATION

Circuit autoroute de Delmas, de Delmas 33 à carrefour Nazon

COÛT ESTIMATIF DU PROJET

12,6 millions de gourdes

JUSTIFICATION

La ville de Delmas, comme beaucoup d'autres centres urbains du pays, doit faire face au **problème** crucial de la **circulation**. La croissance démographique, la prolifération de motos-taxis, l'encombrement des rues, et les aires de stationnement anarchiques et improvisées sont de grands défis à une circulation sûre et rationnelle.

La municipalité à travers ce projet compte agir simultanément sur deux fronts :

- responsabiliser le citoyen ;
- structurer le service de circulation en général et celui du transport collectif en particulier (dénombrer, catégoriser, identifier...)

RÉSULTATS ATTENDUS

- La diminution des risques d'accidents.
- Une meilleure gestion de l'espace urbain.

Travaux d'aménagement au quartier Siloé.

10> Étude technique pour l'aménagement et la réhabilitation du quartier de Siloé dans la commune de Delmas



LOCALISATION

Quartier de Siloé



COÛT ESTIMATIF DES ÉTUDES

10 millions de gourdes



JUSTIFICATION



Siloé est un **quartier précaire** qui s'est développé **sans plan d'aménagement** et de manière anarchique dans la commune de Delmas. L'urbanisation de cette zone est assez ancienne. La bonne structuration du tissu social avait permis la réalisation de travaux minimaux d'aménagement visant à améliorer les conditions de vie dans le quartier. Cependant, le **séisme** a eu un **impact** considérable sur ce quartier, détruisant une grande partie des habitations, des infrastructures et des espaces collectifs.

L'aménagement et la réhabilitation de ce quartier suivant les normes d'urbanisme et les prescriptions techniques définies dans une étude technique sont les objectifs poursuivis par la municipalité dans le cadre de ce projet.

RÉSULTATS ATTENDUS



- Une étude technique des travaux d'aménagement et de réhabilitation du quartier Siloé est réalisée.
- Des infrastructures urbaines sont construites selon les normes et prescriptions techniques définies dans l'étude.
- Une amélioration des conditions de vie est constatée dans un environnement urbain mieux structuré.

11 > Étude pour l'identification des rues et l'adressage des maisons de la commune de Delmas

LOCALISATION

Commune de Delmas

COÛT ESTIMATIF DE L'ÉTUDE

3,5 millions de gourdes

JUSTIFICATION

La commune de **Delmas** a connu ces dernières décennies une **expansion** très marquée de son centre urbain, caractérisée par l'émergence de nombreux **nouveaux quartiers** généralement **sous-équipés** et **sans** système de **repérage**. Les précédents systèmes d'identification des rues souvent appliqués dans les quartiers existants ont rarement été étendus aux nouveaux quartiers, ce qui constitue un obstacle majeur au fonctionnement des services urbains,

L'**adressage** est une opération qui consiste à **localiser** sur le terrain une parcelle ou un édifice, c'est-à-dire « **définir** son adresse » à partir d'un système de cartes et de panneaux mentionnant la **numérotation** ou la **dénomination** des **rues** et du bâti. Cette notion peut être étendue aux réseaux, infrastructures et services urbains.

L'adressage facilite l'établissement et la mise en place, au profit des collectivités locales, d'un système d'information contribuant à la mise à jour de documents simplifiés de planification urbaine, la mobilisation des ressources disponibles et des recettes fiscales, la programmation des investissements et l'entretien des équipements et infrastructures.

L'adressage est plus qu'une simple opération signalétique, c'est aussi l'occasion de :

- ➔ réaliser ou d'actualiser le plan de la ville en vue d'une meilleure planification des différents services municipaux;
- ➔ mener une enquête systématique, recueillir des données et informations liées à l'expansion urbaine et la démographie;
- ➔ constituer un fichier d'informations assimilable à un recensement du bâti et des équipements

Les informations recueillies sont associées à une adresse facilement repérable.



RÉSULTATS ATTENDUS

- La mairie de Delmas dispose d'un système d'adressage physique (identification des rues et numérotation des maisons, recensement du bâti et constitution d'un fichier accessible à tous les services et entités bénéficiaires).
- Mise en place d'un système de gestion dans les différentes structures et institutions bénéficiaires, et exploitation du fichier d'adressage pour des applications sectorielles, entre autres, la mobilisation fiscale.



NATURE DES INTERVENTIONS PRIORITAIRES, STRATÉGIES DE FINANCEMENT, MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Le **Plan de Financement** des **Services** publics communaux de Delmas permet de **définir** un programme d'**actions** à travers un ensemble de projets de services publics. Suivant une approche participative clairement définie, l'administration communale et les représentants des divers secteurs sociaux, avec l'assistance technique de LOKAL+, ont priorisé 11 idées de projets. Ces idées de projets deviennent, à travers les fiches techniques, des instruments de planification des investissements du conseil communal. Ces projets guident ainsi leurs efforts vers des actions qui permettront d'**améliorer** le milieu et l'offre des **services publics**, à court et moyen terme.

Ces **investissements** seront en fonction d'abord du **budget communal** et ensuite de **sources externes** de financement. La commune de Delmas a connu, au cours de ces trois dernières années, un **accroissement** de ses **ressources financières**. C'est le résultat d'une politique volontariste de l'administration communale pour augmenter les recettes fiscales.

En termes de revenus internes pour l'exercice fiscal de 2010-2011, la mairie avait perçu près de 167 millions de gourdes. Pour l'exercice d'après (2011-2012), près de 297 millions de gourdes, soit une augmentation de 78 % par rapport à l'année fiscale précédente. Pour l'exercice fiscal 2012-2013, près de 335 millions de gourdes, soit une augmentation de 14 % par rapport à l'exercice 2011-2012. Cependant pour l'exercice 2013-2014, la mairie n'a perçu que 316 millions de gourdes sur une prévision budgétaire de 436 millions. Pour l'exercice **2014-2015**, la **prévision** budgétaire est de **433 millions** de gourdes.

Pour augmenter ses recettes fiscales, réallouer 70 % de ses ressources financières aux investissements et trouver les fonds nécessaires au financement des projets, la Mairie s'est donc engagée dans un grand effort de **mobilisation fiscale**.

Ainsi, selon les premières données disponibles, le **recensement** récent de **50 000 nouveaux immeubles**, la **restructuration** du **service** de fiscalité et le **renforcement** des **capacités** du personnel ont déjà permis à la commune, depuis le début de l'année fiscale 2014-2015, de **doubler ses recettes fiscales** mensuelles.

À terme, le **potentiel fiscal** de la commune de Delmas (foncier [CFPB] et la patente) est estimé à près de **1,5 milliards de gourdes**.

Par conséquent, la **bonne politique fiscale** de la commune et la constatation par la population que les taxes sont utilisées à bon escient donnent de bonnes raisons d'espérer que la commune attendra un jour l'**autonomie fiscale**. Cependant, la mobilisation fiscale accrue a également **augmenté** le niveau d'**exigence** des **citoyens**, et la municipalité aura besoin de **financements supplémentaires** pour répondre aux besoins d'amélioration des services publics et inciter la population à payer ses taxes locales.

NATURE DES INTERVENTIONS PRIORITAIRES ET ESTIMATIONS FINANCIÈRES GLOBALES

Il est à noter que ces **projets** visent non seulement la **mise en place** des **infrastructures**, mais encore leur **exploitation**. La nature des interventions prioritaires du PFC est explicitée dans le tableau suivant où sont indiquées les prévisions des dépenses pour les 11 projets priorisés et élaborés au cours du processus et une **estimation** globale des **fonds à mobiliser** pour la mise en œuvre de ces projets. En plus des **coûts** de **construction**, on prévoit également la prise en charge des coûts de **fonctionnement**.



La construction de deux marchés publics modernes dans la commune est censée dégager les voies publiques des zones environnantes.

TABLEAU 2> NATURE DES INTERVENTIONS PRIORITAIRES ET ESTIMATION FINANCIÈRE GLOBALE

PROJETS	MONTANT TOTAL (€)
1> Construction d'un marché public moderne à Delmas 33 (Dumorney)	25 000 000
2> Construction d'un marché public moderne à Delmas 19 (Séradòt)	11 000 000
3> Création d'un parc d'attractions dans la commune de Delmas	50 000 000
4> Construction d'un jardin botanique	20 000 000
5> Mise en place du service d'hygiène et de police sanitaire dans la commune de Delmas	9 000 000
6> Construction d'un centre de formation professionnelle et technique (CFPT)	38 600 000
7> Aménagement et construction et entretien des voies urbaines secondaires(environ 3 km de la rue Découverte vers Caradeux)	155 000 000
8> Mise en place de lampadaires solaires dans les rues principales de Petite Place Cazeau et de Delmas 31	6 000 000
9> Régulation de la circulation des véhicules de transport en commun dans la ville de Delmas : circuit autoroute de Delmas : de Delmas 33 à Carrefour Nazon	12 600 000
10> Étude technique des travaux d'aménagement et de réhabilitation du quartier de Siloé dans la commune de Delmas	10 000 000
11> Étude pour l'identification des rues et l'adressage des maisons de la commune de Delmas	3 500 000
TOTAL	340 700 000

STRATÉGIES DE FINANCEMENT

Des sources de financement diverses seront mises à contribution pour assurer la mise en œuvre du présent PFC. Entre autres, on peut signaler :

- le financement par la Mairie sur la base des **recettes fiscales** provenant du bâti et des des activités marchandes dans la commune. La municipalité s'est donc engagée depuis juin 2014 dans une stratégie de mobilisation fiscale efficace permettant de répondre aux besoins de financement du PFC. La population bénéficiaire et utilisatrice des infrastructures et des services devra s'engager aux côtés de la mairie;
- la contribution des **agences internationales**, des partenaires techniques et financiers, des ONG, des projets nationaux de développement;
- le financement par le **budget national** à travers les subventions de l'État central et des ministères sectoriels;
- l'octroi de ressources financières par la **coopération décentralisée** avec les mairies d'outre-mer.

De ce fait, durant les deux premières années de l'exécution du PFC, la mairie devra développer une stratégie de **mobilisation de ressources** en direction de chacune des sources de financement citées ci-dessus. Cette stratégie comportera, selon les cas, des actions de plaidoyer, de *lobbying*, de recherche et négociation de financement.

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

L'étape de la mise en œuvre comprend les différentes démarches à entreprendre en vue d'opérationnaliser le PFC. Cette phase d'opérationnalisation comporte trois étapes principales : l'**exécution**, le **suivi** et l'**évaluation**.

Pour la mise en œuvre des projets, un cadre institutionnel doit être mis en place. Le conseil municipal est responsable de l'exécution des projets. Toutefois, d'autres secteurs évoluant dans la commune peuvent, de concert avec le conseil municipal, exécuter des projets émanant du PFC au bénéfice de la population. Pour suivre l'évolution de la mise en œuvre du PFC et s'assurer de sa bonne coordination, un **comité communal de par-**

ticipation citoyenne dit « Conseil consultatif communal » (CCC) aura été mis en place par la mairie à la suite d'un processus de concertation et d'échanges entre les divers secteurs et acteurs socio-économiques de la commune. Ce comité est composé de **représentants de divers secteurs** et groupes organisés de la commune.

Le conseil municipal devra aussi rechercher l'implication des acteurs techniques et financiers dans la mise à exécution des projets. Il devra aussi élaborer un plan de communication pour la promotion du PFC.

Enfin, une évaluation de la mise en œuvre du PFC devra se faire lors de l'élaboration des budgets annuels de la commune. Cela donnera lieu à des ajustements et devrait améliorer la performance de mise en œuvre de cette tâche annuelle.



À Delmas 5, la nouvelle place confère une âme au quartier.

CONCLUSION

Le Plan de Financement des Services publics communaux (**PFC**) est un outil de **planification** qui permet de définir un programme d'**actions** à travers des projets liés aux **services publics**.

C'est un cadre de référence devant orienter le conseil communal pour des investissements à court, moyen et long terme en tenant compte d'abord du budget communal et, ensuite, d'autres sources de financement.

Sa préparation a permis aux différents acteurs (conseil municipal, représentants de la société civile, institutions

d'appui-conseil) de porter leurs efforts vers des actions qui permettent d'améliorer le milieu et l'offre de services publics aux citoyens et citoyennes de la commune.



Son élaboration a respecté une **démarche participative** et tient compte des préoccupations et des besoins de la population.

Le **PFC** ainsi élaboré doit être **adopté, vulgarisé et mis en œuvre** par le **conseil municipal**, aidé des acteurs de la **société civile** et le **gouvernement central**. Les actions programmées doivent être suivies et évaluées périodiquement en vue de s'assurer de leur efficacité.

© Tous droits réservés
Mise en pages et graphisme : Mireia Porta Arnau
mireiaporta@acett.org
www.bukante.net
Décembre 2014

